

472110-2026 - Zadávání

France – Výstavba laboratoří – Marché Global de Performance Énergétique à Paiement Différé (MGPEPD) – Réhabilitation énergétique des bâtiments TPR, Fresnel et Bibliothèque universitaire et Restructuration Fonctionnelle de 5 laboratoires de physique et chimie dans le bâtiment TPR - Campus Saint-Jérôme - Aix- Marseille Université

OJ S 129/2026 08/07/2026

Oznámení o zahájení zadávacího nebo koncesního řízení – standardní režim - Oznámení oprav
Práce - Služby

1. Kupující

1.1. Kupující

Oficiální název: Aix-Marseille Université

E-mail: stephanie.septier@univ-amu.fr

Právní forma kupujícího: Veřejnoprávní subjekt

Činnost veřejného zadavatele: Vzdělávání

2. Řízení

2.1. Řízení

Název: Marché Global de Performance Énergétique à Paiement Différé (MGPEPD) – Réhabilitation énergétique des bâtiments TPR, Fresnel et Bibliothèque universitaire et Restructuration Fonctionnelle de 5 laboratoires de physique et chimie dans le bâtiment TPR - Campus Saint-Jérôme - Aix- Marseille Université

Popis: Le campus Saint-Jérôme, situé au nord-est de Marseille, constitue l'un des principaux sites scientifiques d'Aix-Marseille Université. Il accueille environ 4 000 étudiants et 1 300 personnels, au sein d'un ensemble de formation et de recherche structuré autour des sciences expérimentales (physique-chimie, biologie, informatique et sciences de l'éducation), ainsi que plusieurs services universitaires centraux. Le site s'étend sur 17 hectares et comprend une cinquantaine de bâtiments représentant environ 102 000 m² de surface utile brute. Le parc immobilier, majoritairement construit entre les années 1 960 et 1980, présente aujourd'hui un niveau d'obsolescence important. Environ 67 % des surfaces sont jugées peu satisfaisantes, notamment en raison de performances énergétiques insuffisantes, d'un confort d'usage dégradé et d'une inadéquation partielle aux besoins actuels. Ce constat est renforcé par la présence d'environ 8 000 m² de surfaces vacantes et de bâtiments préfabriqués obsolètes, désaffectés ou sous-utilisés, représentant environ 2 500 m². Malgré ces constats, le campus Saint-Jérôme constitue un pôle stratégique pour la Faculté des Sciences, regroupant neuf unités de recherche, deux fédérations et un institut à rayonnement international, au sein d'un ensemble urbain mêlant bâtiments d'enseignement, de recherche, de documentation et espaces de vie étudiante. L'opération s'inscrit dans la continuité des actions engagées dans le cadre des précédents contrats de plan État-Région (CPER), visant à moderniser et redynamiser le site, qui joue également un rôle important dans la politique territoriale en faveur des quartiers Nord de Marseille. Elle porte sur la réhabilitation énergétique et partiellement fonctionnelle de trois bâtiments structurants du campus : le bâtiment TPR, la bibliothèque universitaire et le bâtiment Fresnel. Le bâtiment TPR, construit en 1964, constitue le principal ensemble du site avec une surface d'environ 45 800 m² et regroupe des activités d'enseignement, de recherche et des services administratifs. La bibliothèque universitaire, édifiée en 1 994 sur environ 6 100 m², constitue un équipement central pour les usagers. Le

bâtiment Fresnel, également construit en 1964, développe environ 5 100 m² dédiés à des activités de recherche. L'opération vise une amélioration globale de la qualité du parc immobilier, avec des objectifs portant notamment sur la performance énergétique (réduction des consommations d'au moins 40 %, amélioration de l'enveloppe et modernisation des systèmes), le confort d'usage (maîtrise des conditions thermiques, qualité de l'air intérieur), l'image architecturale du site, la continuité d'activité pendant les travaux ainsi que la maîtrise du coût global incluant l'exploitation et la maintenance. Le périmètre de l'opération comprend notamment des travaux d'amélioration de l'enveloppe des bâtiments (isolation thermique par l'extérieur, remplacement des menuiseries, réfection des toitures), la modernisation des systèmes de chauffage, ventilation et climatisation, l'intégration de solutions de production d'énergie renouvelable, ainsi que des travaux intérieurs associés (mise en sécurité, accessibilité, relamping, aménagements nécessaires à la continuité d'activité). Il inclut également des opérations de démolition, désamiantage et curage, ainsi que des réhabilitations fonctionnelles ciblées visant notamment la restructuration de pôles d'enseignement et de recherche au sein du bâtiment TPR. L'opération est conduite sous forme d'un marché global de performance énergétique à paiement différé (MGPEPD), intégrant la conception, la réalisation ainsi que l'exploitation et la maintenance des ouvrages, incluant les prestations de gros entretien et renouvellement (GER). Ce montage contractuel vise à garantir une approche intégrée du projet et à engager le titulaire sur l'atteinte d'objectifs de performance définis et mesurables. Les engagements portent notamment sur la qualité de service (confort thermique, qualité de l'air intérieur, disponibilité des locaux), l'efficacité énergétique (réduction des consommations, suivi des usages, production d'énergies renouvelables) ainsi que l'incidence environnementale du projet. Il est précisé que l'opération a fait l'objet d'une communication préalable, à titre purement informatif, par le pouvoir adjudicateur à l'occasion de la publication d'un avis de pré-information au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE), n°228038-2026 en date du 02/04/2026.

Identifikátor řízení: 627dede1-17ad-4e88-a512-4948d26baa45

Předchozí oznámení: 228038-2026

Interní identifikátor: AMU42-2026

Typ řízení: Soutěžní dialog

Hlavní prvky řízení: La procédure de passation du marché est un dialogue compétitif, en application des dispositions des articles R.2124-5 et R.2124-3 3° du Code de la commande publique, ainsi que des articles R.2161-24 à R.2161-31 du même code. Le dialogue compétitif est organisé de la façon suivante : - Phase candidature : sélection des candidats admis à participer au dialogue compétitif. Le nombre minimal et maximal de candidats admis à participer au dialogue compétitif est de trois sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures admissibles. - Phase dialogue à deux 2 tours : o 1er tour de dialogue : à l'issue de la remise de la note d'intention et de compréhension de type « Esquisse » o 2ème tour de dialogue : à l'issue de la remise de la proposition intermédiaire de type « APS ». Les tours de dialogue sont réalisés avec l'ensemble des candidats admis à participer au dialogue et n'ont pas pour objet de réduire le nombre de solutions à discuter. - Phase offre finale : clôture du dialogue et remise de l'offre finale de type « APD ». Conformément aux articles R. 2171-19 et suivants du Code de la commande publique, il est prévu le versement d'une prime dans les conditions détaillées à l'article 5.5 du Règlement de la consultation.

2.1.1. Účel

Charakter smlouvy: Práce

Další charakteristika zakázky: Služby

Hlavní klasifikace (cpv): 45214610 Výstavba laboratoří

Další klasifikace (cpv): 45321000 Tepelné izolace, 45443000 Práce na fasádách, 50700000 Opravy a údržba technických stavebních zařízení, 71240000 Architektonické, technické a plánovací služby

2.1.2. Místo plnění

Poštovní adresa: Campus Saint-Jérôme 52 Avenue Escadrille Normandie Niemen

Obec: Marseille

PSČ: 13013

Nižší územní jednotka země (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Země: Francie

2.1.4. Obecné informace

Další informace: Les candidats ont la faculté de prévoir la constitution d'une société de projet. Dans ce cas, la société de projet est constituée entre la notification de l'attribution et la signature du marché. Le marché est signé par le groupement composé de la société de projet, en qualité de mandataire, et de l'architecte, en qualité de cotraitant conjoint. Les candidats qui envisagent de recourir à cette faculté joignent à leur offre finale un projet de statuts de la société de projet précisant sa forme juridique, sa capitalisation minimale et la répartition initiale du capital entre les membres du groupement. La société de projet regroupe en qualité d'actionnaires les membres du groupement dont les capacités ont été prises en compte lors de la sélection des candidatures. L'architecte ne peut être actionnaire ou associé de la société de projet, en application des règles d'indépendance propres à la profession d'architecte issues de la loi n°77-2 du 3 janvier 1977. Il intervient en qualité de cotraitant conjoint de la société de projet, ses missions étant limitées à la phase de conception-réalisation et à la période de garantie de parfait achèvement. Le marché prévoit la possibilité pour l'architecte de quitter le groupement titulaire à l'issue de la période de garantie de parfait achèvement, dans les conditions définies au Contrat.

Právní základ:

Směrnice 2014/24/EU

Sans objet

Použitelné přeshraniční právo: Sans objet

2.1.6. Důvody pro vyloučení

Zdroje důvodů pro vyloučení: Zadávací dokumentace

5. Část

5.1. Část: LOT-0001

Název: Marché Global de Performance Énergétique à Paiement Différé (MGPEPD) – Réhabilitation énergétique des bâtiments TPR, Fresnel et Bibliothèque universitaire et Restructuration Fonctionnelle de 5 laboratoires de physique et chimie dans le bâtiment TPR - Campus Saint-Jérôme - Aix-Marseille Université

Popis: Le présent marché s'inscrit dans le cadre de l'opération de réhabilitation énergétique et fonctionnelle du campus Saint-Jérôme d'Aix-Marseille Université, portant sur les bâtiments TPR, la bibliothèque universitaire et le bâtiment Fresnel. Cette opération vise à améliorer significativement la performance énergétique, le confort d'usage et l'attractivité du site, tout en assurant la continuité des activités d'enseignement et de recherche. L'opération sera réalisée dans le cadre d'un marché global de performance à paiement différé (MGPEPD). Le marché a pour objet les prestations de réhabilitation énergétique des bâtiments TPR, Fresnel et la bibliothèque universitaire et la restructuration fonctionnelle du bâtiment TPR du campus Saint-Jérôme d'Aix-Marseille Université, incluant des prestations de conception, de réalisation des

travaux ainsi que d'exploitation-maintenance/GER avec engagement contractuel de performance. La phase conception comprend l'ensemble des études nécessaires à la définition, à la mise au point et à la validation du projet architectural, technique, énergétique et fonctionnel, depuis les études de niveau esquisse jusqu'aux études d'exécution, incluant notamment :

- Les études architecturales, techniques et environnementales.
- Les études de restructuration fonctionnelle des espaces d'enseignement, de recherche et des laboratoires.
- Les études relatives à la performance énergétique et environnementale du projet.
- Les études de phasage et d'organisation des travaux en site occupé garantissant la continuité des activités universitaires, scientifiques et administratives.
- Les études de synthèse et de coordination technique.
- Les études d'exploitation-maintenance et de gestion des équipements techniques.
- Les études réglementaires nécessaires à l'obtention des autorisations administratives et au respect des exigences de sécurité incendie, d'accessibilité, de sûreté et des contraintes propres aux laboratoires et locaux scientifiques.

Une attention particulière sera portée à la conception des espaces scientifiques et techniques, notamment aux laboratoires, plateformes expérimentales, équipements sensibles et réseaux de fluides spéciaux, afin de garantir la continuité, la sécurité et la pérennité des activités de recherche. L'opération s'inscrit dans la stratégie de modernisation du patrimoine immobilier de l'établissement et comprend quatre volets principaux :

Volet 1 – Performance énergétique : Amélioration globale de l'enveloppe des bâtiments TPR (45 800 m² SHON), Fresnel (5 100 m² SHON) et de la bibliothèque universitaire (6 100 m² SHON), incluant la mise en œuvre de solutions industrialisées permettant une rapidité et une facilité d'installation, notamment :

- Isolation thermique par l'extérieur.
- Remplacement des menuiseries extérieures non traitées lors des opérations précédentes.
- Réfection et isolation des toitures non traitées : -

Modernisation complète des systèmes de chauffage, ventilation et climatisation. -Installation de panneaux photovoltaïques et/ou de solutions d'autoconsommation.

Volet 2 – Travaux intérieurs embarqués : Mise aux normes des systèmes de sécurité incendie (SSI) et traitement de l'accessibilité des établissements recevant du public, notamment pour la barre du bâtiment TPR et la bibliothèque universitaire. Relamping et reprise des réseaux électriques lorsque nécessaire. Gestion des opérations tiroirs et des déménagements liés, ainsi que l'aménagement de locaux tampons permettant d'assurer la continuité d'activité en site occupé.

Volet 3 – Démolition, désamiantage et curage : Réalisation des travaux préparatoires nécessaires dans les zones concernées avant rénovation, incluant notamment :

- Le désamiantage et le curage des locaux ;
- La démolition de bâtiments préfabriqués du site (environ 2 500 m²).

Volet 4 – Réhabilitation fonctionnelle ciblée : Création d'un pôle Physique et d'un pôle Chimie respectivement dans les ailes 1 et 5 du bâtiment TPR, comprenant :

- La réhabilitation des locaux de l'IM2NP (aile 1) ;
- La réorganisation et la densification des laboratoires de chimie (ICR, ISM2, Spectropôle) dans l'aile 5 ;

Réhabilitation et création d'espaces d'enseignement dans la barre du bâtiment TPR (blocs TP-A, TP-B et TP-C) ; Déplacement du laboratoire MADIREL (environ 1 700 m²) vers l'aile 4 du bâtiment TPR et réalisation des opérations tiroirs associées, permettant d'assurer la cohérence fonctionnelle et spatiale du projet.

Volet 5 – Exploitation maintenance et GER : Suivi de la performance, exploitation et mise en œuvre du GER. Les travaux seront réalisés en site occupé avec maintien des activités. Le marché intègre des engagements contractuels de performance énergétique et environnementale, incluant notamment des objectifs de consommation énergétique, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et la recherche de labellisations environnementales (type BDM). Le marché s'inscrit dans le cadre de l'expérimentation prévue par la loi n°2023-222 du 30 mars 2023 visant à ouvrir le tiers financement à l'État, à ses établissements publics et aux collectivités territoriales pour favoriser les travaux de rénovation énergétique. Il a donc donné lieu à la conduite de l'ensemble des formalités préalables, y compris d'instruction, prévues par la loi susvisée et le

décret n°2023-913 du 3 octobre 2023 relatif aux marchés globaux de performance énergétique à paiement différé (MGPEPD). Le marché a été précédé de l'étude préalable décrite à l'article 1er du décret n°2023-913 du 3 octobre 2023 et de l'étude de soutenabilité budgétaire de l'article 4 dudit décret.

Interní identifikátor: AMU42-2026

5.1.1. Účel

Charakter smlouvy: Práce

Další charakteristika zakázky: Služby

Hlavní klasifikace (cpv): 45214610 Výstavba laboratoří

Další klasifikace (cpv): 45321000 Tepelné izolace, 45443000 Práce na fasádách, 50700000

Opravy a údržba technických stavebních zařízení, 71240000 Architektonické, technické a plánovací služby

5.1.2. Místo plnění

Poštovní adresa: Campus Saint-Jérôme 52 Avenue Escadrille Normandie Niemen

Obec: Marseille

PSČ: 13013

Nižší územní jednotka země (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Země: Francie

5.1.3. Odhadovaná doba trvání

Doba trvání: 30 Roky

5.1.6. Obecné informace

Vyhrazená účast:

Účast není vyhrazena.

Účast není vyhrazena.

Projekt veřejných zakázek, který není financován z prostředků EU

Na zakázku se vztahuje Dohoda o vládních zakázkách: ano

Informace o předchozích oznámeních:

Identifikátor předchozího oznámení: 228038-2026

Další informace: durée globale prévisionnelle et maximum du présent marché est de 30 ans.

Des Prestations supplémentaires éventuelles PSE obligatoires sont prévues dans le cadre du présent marché (cf. article 7.2 du règlement de la consultation. 1. Caractéristiques et

modalités de présentation de la PSE obligatoire(s) N° 1 imposée par l'administration : Cette

PSE consiste en une prestation supplémentaire à savoir l'amélioration de la performance

énergétique du Bâtiment « TD Langues » (M101-36) visant à obtenir une réduction des

consommations d'énergie entre 10% et 30% par rapport aux résultats de l'audit énergétique

du bâtiment. Les travaux à entreprendre sont à définir par le groupement mais pourront être : •

Calorifugeage des éléments de la sous-station chauffage (vannes, pompes, échangeur,

canalisations) • Équilibrage du réseau de chauffage (ajouts de vannes de réglage en pied de

colonne) • Remplacement des robinets thermostatiques et mise en œuvre d'une GTB • Mise

en œuvre de brasseurs d'air plafonniers • Isolation thermique par l'extérieur de la façade SUD

• Remplacement des menuiseries extérieures de la façade SUD en R+1 et RdC • Protections

solaires sur la façade SUD, BSO au R+2 et volets roulants en R+1 et RdC • Reprise de l'

isolation et de l'étanchéité de la toiture • Mise en œuvre de panneaux photovoltaïques sur

toiture • Remplacement des lanterneaux et mise en œuvre d'une protection solaire sur la

fenêtre de toit • Isolation thermique par l'extérieur des façades Nord, Est, Ouest et de la cage

d'escalier / sanitaires • Remplacement des menuiseries en façades NORD et OUEST + stores

intérieurs • Remplacement des portes d'entrées vitrées- Isolation du plancher bas du R+1

donnant sur rue • Mise en œuvre d'une ventilation double-flux • Reprise de l'éclairage (relamping) • Remplacement des ballons de production d'ECS En complément, l'« Audit énergétique TD Langues », est fourni dans le DCE Phase candidatures. " La PSE n°1 doit inclure également la prestation d'exploitation-maintenance après la réception des ouvrages. 2. Caractéristiques et modalités de présentation de la PSE obligatoire(s) N° 2 imposée par l'administration : Cette PSE consiste en une prestation supplémentaire à savoir l'amélioration de la performance énergétique du Bâtiment « Couches Minces » (M101-13) visant à obtenir une réduction des consommations d'énergie entre 10 et 30% par rapport aux résultats de l'audit énergétique du bâtiment. Les travaux à entreprendre sont à définir par le groupement mais pourront être : Mise en œuvre de brasseurs d'air plafonniers • Calorifugeage des éléments de la sous-station chauffage (vannes, pompes, échangeur, canalisations) • Équilibrage du réseau de chauffage (ajouts de vannes de réglage en pied de colonne) et désembouage • Remplacement des robinets thermostatiques et mise en œuvre d'une GTB • Isolation thermique par l'extérieur de toutes les façades En complément, l'« Audit énergétique Couche Mince », est fourni dans le DCE Phase candidatures. " La PSE n°2 doit inclure également la prestation d'exploitation-maintenance après la réception des ouvrages. 3. Caractéristiques et modalités de présentation de la PSE obligatoire(s) N° 3 imposée par l'administration : Cette PSE consiste en une prestation supplémentaire à savoir l'amélioration de la performance énergétique du Bâtiment "H. Poincaré" (M101-14) visant à obtenir une réduction des consommations d'énergie entre 10 et 30% par rapport aux résultats de l'audit énergétique du bâtiment. Les travaux à entreprendre sont à définir par le groupement mais pourront être : • Isolation des dalles de faux plafond du R+2 • Isolation thermique par l'extérieur (mur à ossature bois) • Remplacement de toutes les menuiseries extérieures et mise en œuvre de protections solaires fixes • Remplacement des portes d'accès • Mise en œuvre d'une ventilation simple flux • Mise en œuvre de brasseurs d'air plafonniers • Mise en œuvre d'une GTB-Reprise de l'éclairage (relamping) En complément, l'« Audit énergétique Couche Mince », est fourni dans le DCE Phase candidatures. "La PSE n°3 doit inclure également la prestation d'exploitation-maintenance après la réception des ouvrages.

5.1.9. **Kritéria pro výběr**

Zdroje výběrových kritérií: Zadávací dokumentace

Informace o druhé fázi dvoufázového řízení:

Minimální počet uchazečů, kteří budou pozváni do druhé fáze řízení: 3

Maximální počet uchazečů, kteří budou pozváni do druhé fáze řízení: 3

Řízení proběhne v několika na sebe navazujících fázích. V každé fázi mohou být určiti účastníci vyřazení

5.1.10. **Kritéria pro zadání**

Kritérium:

Typ: Náklady

Jméno/název: Coût global du marché

Kritérium:

Typ: Kvalita

Jméno/název: Optimisation du partage des risques, solidité et robustesse du montage juridique et financier

Kritérium:

Typ: Kvalita

Jméno/název: Qualité globale des solutions proposées

Popis: Sous-Critère 3.1 – Qualité architecturale et fonctionnelle au regard du programme Sous-Critère 3.2 – Qualité technique des solutions proposées au regard du programme Sous-Critère 3. 3 – Qualité des solutions d'exploitation-maintenance

Kritérium:

Typ: Kvalita

Jméno/název: Performances énergétiques et environnementales

Kritérium:

Typ: Kvalita

Jméno/název: Organisation, délais et pilotage

Kritérium:

Typ: Kvalita

Jméno/název: Optimisation des 20% de la part minimale réglementaire du marché que le soumissionnaire s'engage à confier à des PME ou à des artisans

Odůvodnění neuvedení váhy kritérií pro zadání: En application de l'article R.2144-9 du code de la commande publique, la pondération des critères d'attribution du marché sera précisée dans le courrier d'invitation envoyé aux candidats admis à participer au dialogue compétitif.

5.1.11. Zadávací dokumentace

Adresa zadávací dokumentace: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3022794&orgAcronyme=f2h>

5.1.12. Podmínky zadávání zakázek

Podmínky podání:

Elektronické podání: Požadována

Adresa pro podání: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3022794&orgAcronyme=f2h>

Jazyky, v nichž lze podávat nabídky nebo žádosti o účast: francouzština

Elektronický katalog: Nepovolena

Varianty: Nepovolena

Lhůta pro doručení žádostí o účast: 23/07/2026 16:00:00 (UTC+02:00) východoevropský čas, středoevropský letní čas

Smluvní podmínky:

Plnění zakázky musí být provedeno v rámci programů chráněného zaměstnání: Ne

Elektronická fakturace: Požadována

Bude použito elektronické objednávání: ne

Bude použita elektronická platba: ne

Finanční ujednání: A titre indicatif, le montant du marché estimé est de 135,9 MEUR (millions d'euros) HT, décomposé comme suit : · Part du prix payée par amU lié à la conception et la réalisation et au financement (Prix P1) : 111,6 MEUR, valeur 2026. Ce prix est calculé sur la base de : o Montant correspondant au coût de conception et de réalisation des travaux, y compris frais annexes : 89,9 MEUR HT valeur 2026 o Autre montant correspondant notamment à la couverture des frais de financement découlant du caractère différé d'une partie du prix : 21,7 MEUR valeur 2026 · Part du prix payée par amU pour les missions d'exploitation, d'entretien-maintenance et de GER : 24,3 MEUR HT valeur 2026, décomposée comme suit : o Part du prix pour les missions d'entretien-maintenance (Prix P2) : 9,9 MEUR HT valeur 2026 o Partie du prix pour les missions de GER (Prix P3) : 14,1 MEUR HT valeur 2026 o Part du prix pour la gestion de la société de projet (Prix P4) : 0,4 MEUR HT valeur 2026

5.1.15. Techniky

Rámcová dohoda:

Žádná rámcová dohoda

Informace o dynamickém nákupním systému:

Žádný dynamický nákupní systém

5.1.16. Další informace, mediace a přezkum

Organizace příslušná pro přezkum: Tribunal Administratif de Marseille

Informace o lhůtách pro přezkum: Conformément à l'ordonnance n°2009-515 du 07/05/09 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique, les recours juridictionnels propres aux contrats administratifs sont : - Le référé précontractuel (articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative). - Le référé contractuel (articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative). - Le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence " Tarn-Et- Garonne " par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées* (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn-Et-Garonne, n°358994s). *Tout intéressé peut prendre connaissance du contrat en le consultant sur place à l'Université, pour cela il sera nécessaire de prendre rendez-vous par courriel auprès du référent marché suivant : stephanie.septier@univamu.fr Le droit d'accès aux informations/documents doit s'exercer dans le respect du secret en matière industrielle et commerciale conformément à l'article L. 311-6 du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA).

Organizace poskytující další informace o zadávacím řízení: Aix-Marseille Université

Organizace poskytující přístup k zadávací dokumentaci v režimu offline: Aix-Marseille Université

Organizace poskytující další informace o podání návrhů na přezkum: Tribunal Administratif de Marseille

Organizace přijímající žádosti o účast: Aix-Marseille Université

Organizace zpracovávající nabídky: Aix-Marseille Université

8. Organizace

8.1. ORG-0001

Oficiální název: Aix-Marseille Université

Registrační číslo: 13001533200013

Poštovní adresa: 58 boulevard Charles Livon

Obec: Marseille Cedex 7

PSČ: 13284

Nižší územní jednotka země (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Země: Francie

Kontaktní místo: Direction de la commande publique - Pôle des marchés publics

E-mail: stephanie.septier@univ-amu.fr

Telefon: +33413944493

Internetová adresa: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Profil kupujícího: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Úlohy této organizace:

Kupující

Organizace poskytující další informace o zadávacím řízení

Organizace poskytující přístup k zadávací dokumentaci v režimu offline

Organizace přijímající žádosti o účast

Organizace zpracovávající nabídky

8.1. ORG-0002

Oficiální název: Tribunal Administratif de Marseille

Registrační číslo: 17130005600024
Poštovní adresa: 31 rue Jean François Leca
Obec: Marseille Cedex 02
PSČ: 13235
Nižší územní jednotka země (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
Země: Francie
E-mail: greffe.ta-marseille@juradm.fr
Telefon: +33491134813
Internetová adresa: <https://marseille.tribunal-administratif.fr/>
Úlohy této organizace:
Organizace příslušná pro přezkum
Organizace poskytující další informace o podání návrhů na přezkum

10. Změna

Znění předchozího oznámení, které má být změněno

:

700b4bf4-6c38-48f0-8165-f27df27ccf56-01

Hlavní důvod změny

:

Oprava chyb kupujícího

Popis

:

Prolongation du délai de consultation : la date limite de remise des plis (dossier de candidature) initialement prévue le 20/07/2026 à 16:00:00 est reportée au 23/07/2026 à 16:00:00 afin de permettre aux candidats de tenir compte de la rectification de la mention erronée d'une annexe n°6 dans le règlement de la consultation et dans le DC2. Le projet de contrat joint dans le DCE a également été modifié en son article 9 « Modalités de réalisation des Travaux » relative à l'introduction d'une disposition pour se conformer aux obligations relatives à la résilience prévues à l'article 25(7) du règlement (UE) n°2024/1735 pour une industrie « zéro net », dit règlement « NZIA » (Net-Zero Industry Act). L'article 1 sur les définitions a également été modifié. Les dispositions ajoutées sont surlignées en vert dans le texte.

Oznámení - informace

Identifikátor oznámení/verze: c294102e-dd94-42f2-b357-4d5ae4b329c3 - 02

Druh formuláře: Zadávání

Typ oznámení: Oznámení o zahájení zadávacího nebo koncesního řízení – standardní režim

Podtyp oznámení: 16

Datum odeslání oznámení: 06/07/2026 16:50:34 (UTC+02:00) východoevropský čas, středoevropský letní čas

Jazyky, v nichž je toto oznámení oficiálně k dispozici: francouzština

Číslo zveřejnění oznámení: 472110-2026

Číslo vydání v řadě S Úř. věst.: 129/2026

Datum zveřejnění: 08/07/2026